

Rapport annuel 2005

**Centre intercantonal
d'information
sur les croyances (CIC)**



Centre intercantonal
d'information sur les croyances
et sur les activités des groupements
à caractère spirituel,
religieux ou ésotérique

Boulevard Helvétique 27
CH — 1207 Genève

T +41 22 735 47 50

F +41 22 840 08 58

E info@cic-info.ch

I <http://www.cic-info.ch>

Le Centre intercantonal d'information sur les croyances (CIC), créé à la fin de l'année 2001 par les cantons de Genève, Vaud, du Valais et du Tessin, a conclu sa quatrième année d'activité.

2005 a été une année charnière dans l'existence du CIC. En effet, le Centre a fait l'objet d'une évaluation au terme d'une période probatoire de 3 ans. L'étude, conduite par un organisme indépendant, a inclus une analyse de la base de données du CIC ainsi qu'une enquête auprès des usagers. Les résultats sont excellents : la grande majorité des bénéficiaires se déclarent très satisfaits de la réponse fournie par le CIC et approuvent largement ses principes d'action. Le CIC a bien entendu accueilli ces résultats avec satisfaction. Il sait néanmoins que pour inscrire son action dans la durée, il devra à la fois maintenir la qualité de ses prestations et procéder sans cesse à des adaptations et à des innovations.

Le CIC a répondu en 2005 à 432 demandes. Ces chiffres correspondent à ceux de 2004, année qui avait été marquée par une nette progression des demandes. Une fois de plus et comme ailleurs en Europe, le domaine thérapeutique a suscité un très grand nombre d'interrogations (30%). Pour répondre à cette situation, un colloque portant sur « les offres de guérison » a été organisé début 2006. Cependant, ce sont les questions concernant les rapports entre religions et société qui arrivent en tête en 2005 (31%). Dans cette catégorie, on constate en particulier une forte préoccupation du public pour les questions liées au prosélytisme religieux en entreprise, auprès de migrants ou encore auprès d'enfants.

L'exercice 2005 s'est aussi caractérisé par une augmentation significative des demandes en provenance des écoles (+ 14%). Pour répondre aux questions très variées qui lui sont soumises, le CIC n'a eu de cesse de rechercher de la documentation nouvelle. Parallèlement, la remise à jour systématique des dossiers a montré que le contenu des sites Internet de certains mouvements subissait de grands changements. Afin de répondre à cette évolution, le CIC s'efforce de développer des solutions pour la conservation de cette documentation virtuelle sans laquelle il ne sera bientôt plus possible d'entreprendre d'analyse historique de ces nouveaux mouvements.

Le caractère international des églises, mouvements et entreprises au sujet desquels le CIC est sollicité rend nécessaire des collaborations qui dépassent les frontières nationales. La politique d'échange et d'ouverture pratiquée par le CIC ainsi que sa conformité aux recommandations du Conseil de l'Europe font de lui un partenaire naturel et privilégié des autres centres d'information européens. Afin de favoriser encore davantage les contacts, le CIC a d'ores et déjà convenu avec le Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles de Belgique (C.I.A.O.S.N.) d'un projet d'accord de collaboration.

Afin d'augmenter sa visibilité et faciliter l'accès du public à ses prestations, le CIC a développé en 2005 un nouveau site Internet, avec pour conséquence une hausse sensible des visites et des demandes déposées par e-mail via le formulaire de contact. La prochaine étape consistera à mettre à disposition des internautes des documents produits par le Centre, des textes juridiques pertinents ainsi que des adresses utiles.

En nous réjouissant des réalisations à venir, nous remercions les autorités cantonales de leur soutien financier qui nous permet d'offrir un service d'utilité publique à la collectivité .

Genève, le 15 mai 2006

François Bellanger
Président du Conseil
de fondation



Nicole Durisch Gauthier
Directrice



Table des matières

Rapport annuel 2005

- I Le CIC en bref 9**
 - Contexte actuel et missions du Centre
 - Prestations du Centre
 - Le Conseil de fondation
 - Le personnel

- II Statistiques 2005 10**
 - Evolution des demandes par mois
 - Répartition des demandes par canton
 - Qui s'est adressé au CIC ?
 - Comment les usagers contactent-ils le CIC ?
 - Sur quels types de questions ont porté les demandes adressées au CIC ?

- III Collaborations et interventions 15**
 - Administrations publiques suisses
 - Institutions suisses
 - Institutions internationales
 - Universités et HES
 - Etablissements scolaires
 - Médias
 - Réponse à des consultations cantonales et fédérales

- IV Participation à des colloques et à des journées d'étude académiques 18**

- V Développement et objectifs pour 2006-2007 19**

Définition des sigles utilisés

AMADES : Anthropologie médicale appliquée au développement et à la santé	FAREAS : Fondation vaudoise pour l'accueil des requérants d'asile
ASDFI : Association Suisse pour la Défense des Familles et de l'Individu, Genève	FECRIS : Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme, Marseille
AVREF : Association Vie Religieuse et Familles, Suisse	GRIS : Groupe de Recherche sur l'Islam en Suisse, Lausanne
CHUV : Centre Hospitalier Universitaire Vaudois, Lausanne	HEP : Haute école pédagogique
C.I.A.O.S.N. : Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles, institué auprès du Service public fédéral Justice de Belgique, Bruxelles	HES : Haute Ecole Spécialisée
CLIMS : Centre de liaison et d'information concernant les minorités spirituelles, Genève	IRESKO : Institut de Recherche sur les Sociétés Contemporaines, Paris
DAEL : Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, canton de Genève	LAVI : Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions
DIHSR : Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions, Université de Lausanne	MIVILUDES : Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires, Paris
DIP : Département de l'instruction publique	OFS : Office fédéral de la statistique
DORE : DO-REsearch	ONG : Organisation non gouvernementale
EPHE : Ecole pratique des hautes études, Paris	ORS : Observatoire des religions en Suisse, Lausanne
	SeCRI : Service des communes et des relations institutionnelles, canton de Vaud
	SSEA : Société suisse d'études africaines
	UNADFI : Union Nationale des Associations de Défense des Familles et de l'Individu Victimes de Sectes, Paris



Rapport annuel d'activité 2005

I Le CIC en bref

Des professionnels au service de la collectivité

Contexte actuel et missions du Centre

Le paysage religieux suisse est en mutation : le recul des deux confessions majoritaires, les migrations, la quête accrue de nouvelles spiritualités pour assumer des conditions de vie de plus en plus précaires favorisent la multiplication des groupes religieux et des offres spirituelles. Parallèlement, on constate dans nos sociétés laïques un recul des connaissances historiques et culturelles en matière de traditions religieuses. A la confusion qu'engendre la pluralité religieuse vient donc s'ajouter un manque de connaissances et de repères pour évaluer la nature des croyances et des pratiques auxquelles le public peut être directement ou indirectement confronté.

On comprend dès lors l'intérêt et l'utilité d'un service professionnel comme le CIC. Indépendant de toute organisation religieuse, il propose une information détaillée et documentée sur des mouvements, des doctrines et des thématiques en lien avec le monde religieux et spirituel actuel. Au service des particuliers, des administrations, des organismes privés, des écoles, des politiques et des médias, il capitalise et diffuse des connaissances utiles et sert de relais aux acteurs spécialisés dans les questions religieuses contemporaines.

Créé dans l'esprit des recommandations du Conseil de l'Europe et intégré au réseau européen des centres d'information, le CIC offre une documentation adaptée au caractère international des mouvements et questions qu'il étudie.

Prestations du Centre

Dans le cadre de son mandat, le CIC propose les services suivants :

- › Un accueil téléphonique
- › Des entretiens personnels
- › L'élaboration de dossiers détaillés sur des mouvements religieux ou des thérapies spirituelles
- › Un centre de documentation et de consultation ouvert au public

- › Des informations sur les droits des citoyens face aux dérives sectaires
- › La transmission de bibliographies et de dossiers de presse sur des thèmes ciblés
- › La recherche d'informations auprès de centres de même nature situés en Europe
- › La mise à disposition de textes juridiques pertinents (jugements, lois, arrêts, règlements)
- › Une orientation vers des structures de soutien psychologique, juridique ou conjugal
- › Des cours dans les écoles et universités

Les prestations du CIC et ses principes d'action sont détaillés sur le site www.cic-info.ch

Le Conseil de fondation

Le Conseil de fondation est composé de sept membres, nommés par les Conseils d'État de leurs cantons respectifs :

Pour le canton de Genève :

- › M. François Bellanger, avocat et professeur à l'Université de Genève.
- › M. Pierre Froidevaux, médecin et député au Grand Conseil.

Pour le canton de Vaud :

- › M. Christophe Calame, professeur au gymnase de Morges, formateur à la Haute école pédagogique (HEP).
- › M. Roland Campiche, professeur honoraire à l'Université de Lausanne et directeur honoraire de l'Observatoire des religions en Suisse.

Pour le canton du Valais :

- › M. Guy Luisier, recteur du lycée-collège de l'Abbaye de Saint-Maurice.
- › Mme Véronique Zumstein, psychiatre-psychothérapeute à Sion.

Pour le canton du Tessin :

- › Mme Michela Trisconi, historienne des religions.

Le Conseil de fondation s'est réuni deux fois en 2005 : le 21 avril et le 29 septembre.

Le personnel

Mme Nicole Durisch Gauthier, historienne des religions (docteur ès lettres de l'Université de Genève), travaille au CIC depuis septembre 2004 à 75 %, en qualité de directrice.

Mme Brigitte Knobel, sociologue (licence de l'Université de Lausanne), a commencé ses activités au CIC le 1er juillet 2002 à 80 %.

M. Aurel Maurer, étudiant à l'Université de Genève, travaille au CIC depuis le 1er mai 2003 à 20 %, en qualité d'assistant scientifique.

M. Edgar Ma, psychologue (licence de l'Université de Genève), a effectué un stage professionnel à 80 %, financé par l'Office cantonal de l'emploi, du 1er janvier au 28 février 2005.

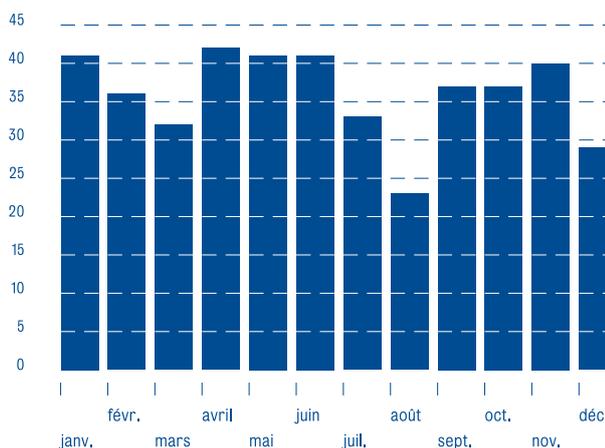
Mme Rose-Anna Foley, licenciée en sciences sociales (Université de Lausanne), a effectué un stage professionnel à 50 %, financé par l'Office cantonal de l'emploi, du 1er novembre au 31 décembre 2005.

Les statuts du CIC ainsi qu'une présentation de son histoire sont disponibles sur le site www.cic-info.ch

II Statistiques 2005

Le besoin d'information reste fort

Evolution des demandes par mois *

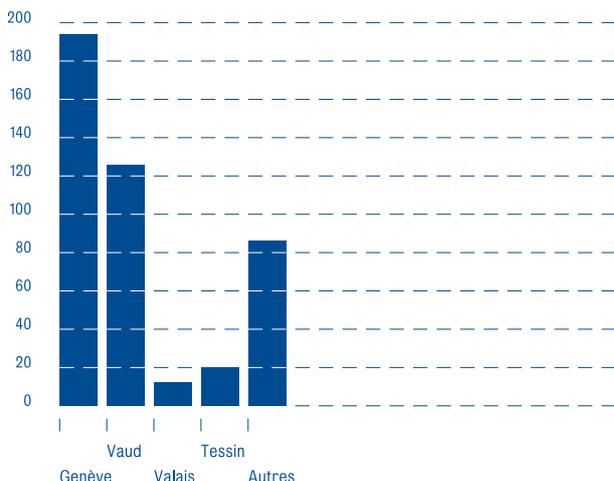


En 2005, le CIC a répondu à 432 demandes, soit une moyenne de 36 par mois. Ces chiffres correspondent à ceux de 2004, année qui avait été marquée par une nette progression dans les demandes. Ils montrent que le besoin d'information reste fort et que les interventions du Centre sont considérées comme utiles par les bénéficiaires qui n'hésitent pas à recontacter le CIC lorsqu'ils en ont besoin.

125 nouveaux dossiers ont été ouverts en 2005. Une grande partie du travail du CIC a donc consisté à rechercher de l'information nouvelle pour répondre aux questions très diversifiées des usagers. Etant très attentif à la qualité et à l'actualité de la documentation qu'il propose, le CIC a aussi systématiquement remis à jour ses dossiers avant envoi. Pour certains mouvements, les changements se sont avérés conséquents en raison de modifications importantes dans le contenu des sites Internet. Le CIC conserve néanmoins dans ses dossiers des documents qui ne sont plus disponibles sur Internet, mais qui demeurent significatifs pour l'histoire des mouvements.

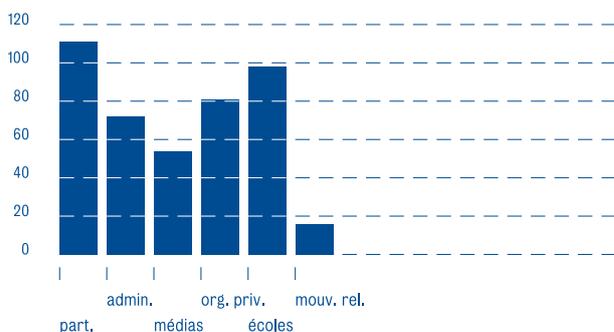
Comme les années précédentes, c'est au mois d'août que les demandes ont été les moins fréquentes.

* Les chiffres mentionnés dans les différents graphiques de ce rapport sont arrondis à l'unité la plus proche.



Répartition des demandes par canton

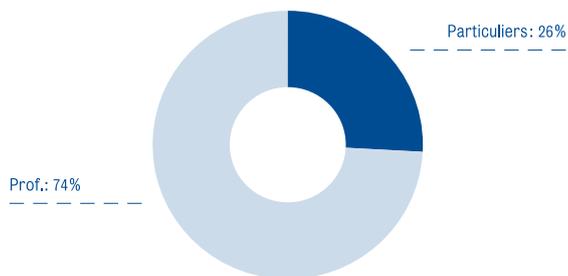
Près de la moitié des demandes (44,7%) provient du canton de Genève. Le canton de Vaud enregistre une proportion de 28,9% (près d'un tiers des demandes), le Tessin 3,7% et le Valais 2,8%. La catégorie « autres » regroupe des demandes qui proviennent d'autres cantons romands (Fribourg, Neuchâtel, Berne et Jura) ou de pays francophones. La proportion des demandes de cette dernière catégorie est en progression, passant de 14% en 2004 à 19,9% en 2005. Les augmentations les plus notables concernent les cantons de Fribourg (+ 14 demandes) et de Neuchâtel (+ 8 demandes). Les autres demandes proviennent surtout de France et de Belgique. Elles s'expliquent par les contacts institutionnels que le CIC entretient avec les centres officiels d'information de ces pays qui soit travaillent sur des groupes établis en Suisse, soit adressent directement des personnes au CIC.



Qui s'est adressé au CIC?

Les demandes sont de diverses origines. Elles proviennent non seulement de particuliers, mais également de services administratifs, de médias, d'organismes privés, d'écoles et des mouvements religieux eux-mêmes.

1. Les particuliers (111 demandes)

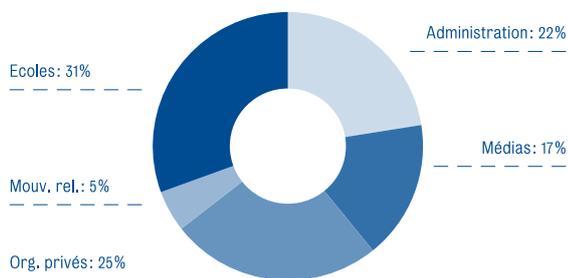


Total des demandes particuliers/professionnels: 432

Comme en 2004, les questions des particuliers représentent environ un quart des demandes. Il s'agit en général de personnes qui souhaitent de la documentation sur un mouvement religieux ou une doctrine parce qu'un de leurs proches est engagé dans un mouvement. Ainsi, le CIC a été contacté par des personnes issues de mariages mixtes qui se sentent démunies face à la religion pratiquée par leur-e conjoint-e, par des parents dont un des enfants s'est engagé dans une église ou un mouvement minoritaire controversé, par des grands-parents qui s'inquiètent de l'éducation religieuse de leurs petits-enfants, par des maris, des épouses, des tantes, des frères, des sœurs ou des amis soucieux parce qu'un proche s'est engagé avec ferveur dans un groupe religieux ou dans une formation qu'ils ne connaissent souvent que par les médias.

Plus rarement, les questions émanent des intéressés eux-mêmes. Il s'agit en général de personnes qui désirent s'engager dans une quête spirituelle ou qui s'interrogent sur les thérapies spirituelles ou les formations qui leur sont proposées. Le CIC informe également les usagers de leurs droits face aux dérives sectaires.

2. Les professionnels (321 demandes)



Total des demandes professionnelles: 321

Si le nombre total de demandes provenant des professionnels est resté très stable par rapport à 2004 (+ 3 demandes), la répartition par catégorie a connu une évolution. Comme principal changement, on constate une augmentation très significative des demandes provenant du milieu scolaire et universitaire, passant de 17% en 2004 à 31% en 2005. Le CIC a continué à être sollicité par les organismes privés (25%), l'administration publique (22%) et les médias (17%). Comme les années précédentes, les mouvements religieux ont recouru au CIC dans une moindre mesure (5%).

a) Ecoles, universités et HES (98 demandes)

Les demandes de cette catégorie sont en forte augmentation. Elles émanent de personnes provenant d'institutions très diverses — universités, HES, HEP, gymnases, collèges, écoles privées — situées dans les cantons de Genève, Vaud, du Valais, de Fribourg et Neuchâtel, plus rarement à l'étranger. En général, ce sont des élèves et des étudiants qui ont sollicité le CIC pour la préparation d'exposés ou de mémoires. Les questions ont porté principalement sur la notion de « secte », sur les critères de dangerosité et sur des mouvements spécifiques. D'autres demandes ont touché à des thèmes aussi divers que la prise en charge psychologique des sortants, la liberté religieuse en Suisse, le statut juridique des communautés religieuses ou la reconnaissance des thérapies alternatives. Des maîtres et maîtresses du secondaire supérieur, des responsables de formation continue ainsi que des enseignants à l'université ont également demandé des dossiers au CIC par intérêt professionnel ou pour la préparation de leurs cours.

b) Organismes privés (81 demandes)

Cette catégorie est également en augmentation. Une part importante de demandes provient d'associations privées qui ont pour but de défendre des sortants de mouvements religieux ou spirituels ou de soutenir des personnes atteintes dans leur santé. Le CIC est également sollicité par des avocats, des médecins et des thérapeutes alternatifs qui ont besoin d'informations sur des mouvements ou thérapies pour leurs clients et patients. Des garderies se sont adressées au CIC pour obtenir des informations sur le port du voile et le prosélytisme dans le cadre du travail. Enfin, des entreprises privées contactent le CIC au sujet de méthodes de développement personnel ou pour la location de salles.

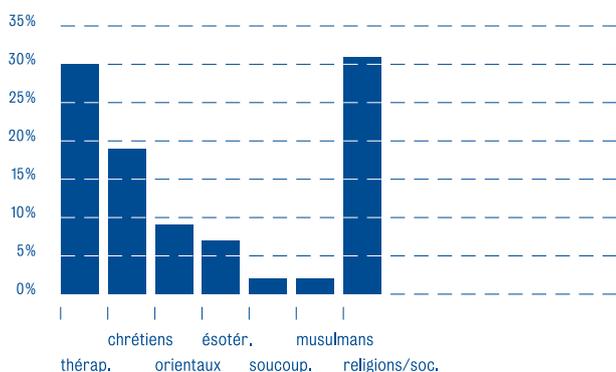
c) Services de l'administration publique (72 demandes)

Les services de l'administration publique ont également régulièrement recours aux services du CIC :

- › Le secrétariat général et le service de l'enseignement privé du Département de l'instruction publique (DIP) du canton de Genève ont sollicité le CIC pour obtenir des informations au sujet d'organisations religieuses ou spirituelles.
- › Des collaborateurs du service de protection de la jeunesse du canton de Genève ont également contacté à plusieurs reprises le CIC dans le cadre de leurs activités professionnelles.
- › Le Département des finances du canton de Genève a sollicité régulièrement le CIC dans le cadre des demandes de reconnaissance d'utilité publique d'organisations religieuses.
- › Le Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL) du canton de Genève s'est également adressé au CIC.
- › La boutique d'information sociale de l'Hospice général a demandé une remise à jour du répertoire des principaux lieux de culte du canton de Genève. Ce répertoire, élaboré par le CIC, est particulièrement utiles aux assistants sociaux qui travaillent auprès des migrants.
- › Le secrétariat général et le service des relations extérieures de la ville de Genève ont sollicité le CIC.

- › Des communes du canton de Genève se sont adressées au CIC pour des questions de prosélytisme et de location de salles.
 - › Les départements de santé publique des cantons de Genève (Département de l'action sociale et de la santé), du Valais (service de la santé publique) et du Tessin (Divisione della salute pubblica), ainsi que l'aumônerie du CHUV ont demandé des informations spécifiques au CIC, en raison notamment du foisonnement de l'offre en matière de thérapies spirituelles.
 - › L'administration cantonale des impôts du canton de Vaud a sollicité à plusieurs reprises le CIC dans le cadre de demandes d'exonération.
 - › Le service de la population du canton de Vaud s'est adressé au CIC.
 - › La police du commerce du canton de Vaud a recouru aux services du CIC.
 - › Les polices de la ville de Bienne et du canton de Fribourg se sont adressées au CIC dans le cadre de demandes d'autorisation pour un usage accru de la voie publique (stand, manifestation, distribution d'imprimés).
 - › Différents services sociaux (centres LAVI, service social de l'université de Genève, services d'aide aux requérants d'asile) ont sollicité le CIC.
- d) Médias (54 demandes)
- Le nombre de demandes provenant des médias (presse écrite, radio, TV) est stable. Des journalistes, principalement de la presse écrite, mais aussi de la radio ou de la télévision, se sont adressés au CIC pour la rédaction d'articles ou la conception d'émissions. Les demandes ont porté sur des mouvements spécifiques ou des thèmes d'actualité, tels que les liens entre mouvements religieux et ONG, les nouvelles thérapies spirituelles, les techniques de développement personnel, les milieux satanistes en Suisse ou l'usage de l'ayahuasca dans des rites néo-chamaniques.
- En 2005, les médias suivants se sont adressés au CIC :
- › *Le Temps*
 - › *La Tribune de Genève*
 - › *24 heures*
 - › *Le Matin*
 - › *La Liberté*
 - › *Le Monde des Religions*
 - › *Voix d'Exils*
 - › *Diagonales*
 - › *Il caffè*, settimanale domenicale
 - › *Golias*
 - › Radio suisse romande
 - › Radio-Cité
 - › Télévision suisse romande
 - › TF1
- e) Mouvements religieux (16 demandes)
- Enfin, 5 % des demandes proviennent des mouvements religieux ou spirituels eux-mêmes qui souhaitent connaître, par exemple, la littérature scientifique à leur sujet ou encore la législation suisse en matière de minorités religieuses. Le répertoire des principaux lieux de culte de Genève, document élaboré par le CIC, a également fait l'objet de demandes.
- Comment les usagers contactent-ils le CIC ?**
- Les décomptes tenus depuis le mois de mai 2005 indiquent que les usagers contactent le CIC de préférence par téléphone (166). Cette relation directe est importante car elle permet au CIC de cerner au mieux les besoins des usagers et d'être à l'écoute du terrain. Les demandes sont moins fréquemment formulées par voie électronique (66), mais sont en augmentation depuis que les internautes ont la possibilité de contacter le Centre directement depuis son site Internet. Notons que 45 demandes ont été transmises au CIC par oral, à l'occasion de cours et de conférences ou encore de visites faites directement au Centre. Le CIC reçoit volontiers toute personne qui le souhaite, de préférence sur rendez-vous.

Sur quels types de questions ont porté les demandes adressées au CIC ?



Comme les années précédentes, les mouvements et doctrines thérapeutiques ont suscité un très grand nombre de demandes (30%). Ce sont toutefois les questions portant sur les relations entre religions et société qui ont été les plus nombreuses en 2005 (31%), avec une progression de 7%. Près d'une question sur cinq concerne les mouvements chrétiens (19%). Viennent ensuite les mouvements orientaux (9%), les mouvements ésotériques (7%), les soucoupistes (2%) et les musulmans (2%).

Santé et guérison

La fréquence des demandes concernant le domaine thérapeutique s'explique par un marché de la guérison et du mieux-vivre en plein essor. Comme le mettent en évidence les anthropologues, la santé remplace progressivement le salut religieux. De fait, de nombreux mouvements placent la guérison au centre de leurs croyances et pratiques. A ces « religions de guérison », il faut ajouter les nombreuses thérapies alternatives issues, pour la plupart, du New Age, et qui promettent le bien-être corporel et spirituel ainsi que l'épanouissement de la personne dans ce monde.

Ce foisonnement de l'offre thérapeutique, que l'on observe notamment au travers du succès des salons de médecine alternative et des ouvrages de bien-être, se traduit également dans les questions qui sont soumises au CIC. L'analyse des 225 dossiers et notes détaillées élaborés par le CIC révèle en effet que les promesses d'amélioration de la santé sont présentes dans pas moins de 65% des mouvements et techniques

à propos desquels le CIC a été sollicité. Ainsi, aux mouvements thérapeutiques proprement dits s'ajoutent aussi les mouvements de type néo-orientaux qui proposent à leurs adeptes des techniques de développement personnel et des cures de santé ou encore les églises évangéliques de type pentecôtiste qui offrent des services de miracle et de guérison (voir l'exemple de réponse en annexe).

Le domaine thérapeutique préoccupe également les centres gouvernementaux de Belgique et de France. Le CIC, de son côté, s'efforce d'inclure dans ses rapports des documents critiques mettant en évidence les dangers potentiels qui existent dans ce domaine en forte expansion (formation insuffisante du thérapeute, promesses de guérison exagérées, prise en charge autoritaire, risque d'abandon d'un traitement médicamenteux). Par ailleurs, il envoie à titre préventif ses dossiers au service de la santé du canton de Genève.

« Secte » et « dérives sectaires »

La question de la définition de la « secte » est au cœur d'un grand nombre de discussions entre le CIC et les usagers qui le contactent. Cette notion étant comprise de manière très différente selon les personnes ou institutions qui l'utilisent (universitaires, églises officielles, médias, droit, services de l'Etat, etc.), le CIC lui préfère celle de dérives sectaires à savoir des « actes illicites commis au nom ou sous couvert d'une croyance, quelle qu'elle soit » (art. 2 des statuts du CIC). Cette approche pragmatique, fondée sur des faits, a pour avantage de sortir de la dualité religion/secte, insatisfaisante aussi bien sur le plan théorique que pratique, et, en même temps, de respecter la liberté de croyance garantie par l'article 15 de la Constitution fédérale. Le Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles de Belgique (C.I.A.O.S.N.) a d'ailleurs reconnu tout l'intérêt que revêtait cette notion.

Pour répondre aux questions fréquentes des élèves et étudiants sur la notion de « secte », le CIC a élaboré des supports didactiques sur ce thème.

Le prosélytisme religieux

Le CIC a répondu en 2005 à de nombreuses demandes portant sur le prosélytisme. Celles-ci reflètent les tensions qui peuvent apparaître entre des communautés religieuses qui cherchent à agir dans le domaine public et une société laïque qui considère la religion comme relevant de la sphère privée. Les questions ont concerné le prosélytisme en entreprise, auprès de migrants ou encore auprès d'enfants.

Etant donné l'importance et la complexité de cette question, le CIC a élaboré un document qui présente la législation adoptée dans cinq villes suisses en matière de prosélytisme.

III Collaborations et interventions

Un réseau national et européen qui se consolide

Les collaborations, nationales et internationales, sont indispensables pour mener à bien le travail de recherche du CIC. Le phénomène de mondialisation et l'explosion des offres en matière de spiritualité requièrent une prise en charge étendue de la problématique. Tenant compte de cette situation, le CIC a poursuivi sa politique de consolidation des liens avec les centres d'information européens ainsi qu'avec des institutions et des personnes en Suisse susceptibles de le soutenir dans ses recherches de documentation. Il est également intervenu de façon plus fréquente dans les écoles.

Administrations publiques suisses

- › Le CIC a développé des collaborations avec le Département de l'instruction publique (DIP) du canton de Genève, notamment avec le service des écoles privées et le service de protection de la jeunesse.
- › Le CIC collabore avec les administrations fiscales des cantons de Genève et Vaud. Il a rencontré le 7 décembre 2005 le responsable des exonérations du Département des finances de l'Etat de Genève.
- › Le CIC collabore avec la Direction générale de la santé du canton de Genève en lui communiquant des dossiers sur certaines pratiques thérapeutiques complémentaires. Ce service, de son côté, transmet au CIC des renseignements utiles quant aux pratiques complémentaires inscrites au registre du médecin cantonal (selon l'art. 5 du règlement d'exécution de la Loi genevoise sur l'exercice des professions de la santé, les établissements médicaux et diverses entreprises du domaine médical du 25 juillet 2001).
- › Le CIC collabore avec le Service des communes et des relations institutionnelles (SeCRI) du canton de Vaud. Il a rencontré le 17 novembre 2005 son chef de service ainsi que la responsable de la coordination avec les églises et les communautés religieuses.

Institutions suisses

- › Le CIC échange des informations avec les centres LAVI. Il a rencontré le 6 décembre 2005 la responsable du centre LAVI de Genève.
- › Le CIC échange des informations avec l'Association Suisse pour la Défense des Familles et de l'Individu (ASDFI). Il a reçu le 16 février 2005 sa présidente qui est aussi déléguée de la Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme (FECRIS) au Conseil de l'Europe.
- › Le CIC a rencontré le 27 avril et le 1er décembre 2005 des représentants du Centre de liaison et d'information concernant les minorités spirituelles (CLIMS).
- › Le CIC échange des informations avec l'Association Vie Religieuse et Familles (AVREF).
- › Le CIC échange des informations avec le Groupe de Recherche sur l'Islam en Suisse (GRIS). Il a rencontré le 6 juillet 2005 son président.

Institutions internationales

- › Le CIC entretient des relations privilégiées avec le Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles de Belgique (C.I.A.O.S.N.), centre d'information dépendant du Ministère de la justice. Le CIC a reçu son président à Genève le 3 novembre 2005 et s'est rendu à Bruxelles les 24 et 25 novembre. Il a été convenu qu'une convention de collaboration entre les deux institutions serait établie en 2006 afin de formaliser les échanges existants.
- › Le CIC échange des informations avec la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) en France, en particulier dans le domaine des offres thérapeutiques.
- › Le CIC reçoit de façon systématique des articles d'Info-secte, centre de documentation et de consultation sur la pensée sectaire, installé à Montréal.
- › Le CIC échange des informations avec Psychothérapie-Vigilance, association française qui renseigne le public sur les pratiques psychothérapeutiques et sur les abus constatés dans ce domaine.

Universités et HES

1. Observatoire des religions en Suisse
 - › Le CIC a signé le 2 septembre 2003 une convention de collaboration avec l'Observatoire des religions en Suisse (ORS) de l'Université de Lausanne. Cette institution universitaire, dirigée par M. Jörg Stolz, professeur de sociologie des religions, a pour mission de faire de la recherche scientifique dans le milieu religieux en Suisse. Le CIC, quant à lui, utilise les résultats de ces recherches pour les diffuser dans le grand public. Un colloque portant sur les « offres de guérison » a été organisé en février 2006, en collaboration avec l'ORS et la faculté de droit de l'Université de Genève.
2. Université de Lausanne
 - › M. Ilario Rossi, professeur à l'Institut d'anthropologie et de sociologie de l'Université de Lausanne, a demandé au CIC de s'associer au séminaire d'anthropologie médicale du semestre d'été 2005. Mme Durisch Gauthier est intervenue à la Polyclinique Médicale Universitaire sur le thème « L'émergence des thérapies spirituelles et les préoccupations du public ». D'autres collaborations sont prévues pour 2006.
3. Université de Genève
 - › Le CIC a participé au certificat de formation continue de l'Université de Genève « Religions, cultures et communication », organisé par la Faculté des lettres de l'Université de Genève, section d'histoire des religions, en partenariat avec l'Ecole pratique des hautes études (EPHE), Paris, section des sciences religieuses. Mmes Nicole Durisch Gauthier et Brigitte Knobel se sont vues confier la journée du 30 mai 2005 consacrée aux nouveaux mouvements religieux. Mme Durisch Gauthier est également intervenue les 30 septembre et 7 octobre dans le module d'histoire des religions. Cette forme de collaboration se poursuivra.

4. Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne (EESP)
 - › A l'invitation de M. Claude Bovay, professeur à l'EESP, Mmes Durisch Gauthier et Knobel ont animé une matinée de cours le 30 mai 2005. Il s'agissait de présenter à de futurs acteurs du champ « social et santé » les institutions ressources dans le domaine des nouvelles religiosités. Cette expérience se renouvellera.
 - › Mme Durisch Gauthier a été appelée comme experte externe pour l'évaluation d'un mémoire de fin d'études à l'EESP intitulé « Quel accueil reçoivent les victimes des sectes dans les institutions sociales vaudoises ? »
 - › Le CIC est sollicité comme partenaire de terrain dans un projet de recherche intitulé « Reconnaissance des spécificités culturelles et religieuses : répertoire des normes et pratiques dans le secteur de l'action sociale et sanitaire ». Une demande de subside de recherche DO-REsearch (DORE) a été déposée au Fonds National de la Recherche Scientifique.
 - › Le CIC collabore à un projet d'exploitation des données religieuses du recensement fédéral 2000. Il doit s'occuper des groupes religieux inscrits dans la catégorie « autres religions » qui se sont installés en Suisse après la Seconde Guerre mondiale. Les professeurs Claude Bovay et Jörg Stolz sont les partenaires directs du CIC dans ce projet qui a fait l'objet d'un contrat avec l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Etablissements scolaires

1. Gymnases du canton de Vaud
 - › Mme Durisch Gauthier a donné deux périodes de cours le 7 avril 2005 sur la notion de « secte » au gymnase de Beaulieu dans le cadre de l'option complémentaire d'histoire et sciences des religions. Elle est également intervenue le 7 novembre 2005 au gymnase de la Cité à Lausanne ainsi que le 10 novembre 2005 au gymnase de Morges. Des interventions du même type sont prévues en 2006.
 - › Le 17 juin 2005, Mme Durisch Gauthier a été jurée externe aux examens de baccalauréat d'histoire et sciences des religions du gymnase de Beaulieu.

2. Cycle d'orientation du canton de Fribourg
 - › Dans le cadre du nouveau cours d'éthique et cultures religieuses qui se met en place dans le canton de Fribourg, le CIC a été sollicité pour devenir une institution ressource pour les enseignants du Cycle d'orientation (élèves de 12 à 16 ans).

Médias

En 2005, le CIC a présenté ses activités à plusieurs reprises dans les médias (radio, TV, presse écrite) :

- › Le 14 février 2005, Mme Durisch Gauthier a été invitée à présenter le CIC dans le cadre de l'émission « Art de vivre » de Radio-Cité.
- › Le 27 février 2005, Mme Michela Trisconi, membre du Conseil de fondation pour le Tessin, a participé à l'émission « Storie » de la Télévision suisse italienne qui était centrée sur l'expérience d'une ex-adepte de la communauté évangélique créée par Jean-Michel Cravanzola.
- › Le 7 juillet 2005, Mme Durisch Gauthier a répondu aux questions d'une journaliste de « Voix d'Exils », journal financé par l'Hospice général et la Fondation vaudoise pour l'accueil des requérants d'asile (FAREAS).
- › Le 26 octobre 2005, M. François Bellanger, président du CIC, est intervenu dans l'émission « Scènes de ménage » produite par la Télévision suisse romande sur le thème « Développement personnel et sectes : le grand flou ».
- › Le 28 novembre 2005, Mme Durisch Gauthier a répondu aux questions de Radio-Cité au sujet du CIC et de sa mission.
- › Le 30 décembre 2005, M. François Bellanger a été interviewé par Radio-Lac.

Réponse à des consultations cantonales et fédérales

Le CIC a répondu le 26 octobre 2005 à la consultation suivante :

- › Avant-projet de loi fédérale sur les professions relevant du domaine de la psychologie. Cette loi « vise à garantir la protection de la santé et à protéger les personnes qui sollicitent des prestations dans le domaine de la psychologie, y compris de la psychothérapie, contre les actes visant à tromper ou à les induire en erreur ».

IV Participation à des colloques et à des journées d'étude académiques

Se tenir informé en permanence pour offrir un service de qualité

Afin de maintenir leurs connaissances à jour et de consolider leur réseau, les collaboratrices du CIC ont assisté tour à tour aux colloques suivants :

- › « Le sacré hors religions », colloque organisé à Paris par l'Institut de Recherche sur les Sociétés Contemporaines (IRESCO), les 7 et 8 février 2005.
 - › « Prévoir et prédire la maladie : de la divination au pronostic : savoirs, pratiques, techniques », colloque organisé par l'association Anthropologie médicale appliquée au développement et à la santé (AMADES) à Ascona (TI), du 2 au 5 mars 2005.
 - › « Religion et société », cours publics organisés par l'Université de Lausanne, de janvier à février 2005.
 - › « Enseignement islamique à l'école publique et la formation pour les jeunes », colloque organisé à Fribourg par le Groupe de Recherche sur l'Islam en Suisse (GRIS), le 9 avril 2005.
 - › « Les biens de salut et marchés religieux », colloque organisé par l'Observatoire des religions en Suisse (ORS), le 15 avril 2005.
 - › « Ethopoïesis, l'histoire comparée des religions et les psycho-techniques de transformation du soi », colloque organisé par le Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions (DIHSR) de l'Université de Lausanne, le 16 juin 2005.
 - › « Religion et Société : les frontières en question », colloque organisé à Zagreb par la Conférence de la Société Internationale de Sociologie des Religions, du 18 au 22 juillet 2005.
 - › « Pluralisme religieux et logiques de marché », journée d'étude organisée par les Centres de sociologie des religions et d'éthique sociale de l'Université Marc Bloch à Strasbourg, le 7 octobre 2005.
- › « Une nouvelle mission pour l'Afrique ? Le religieux africain et le ré-enchantement du monde », colloque organisé par le Fait Missionnaire, la Société suisse d'études africaines (SSEA) et l'Observatoire des religions en Suisse (ORS), les 11 et 12 novembre 2005.

V Développement et objectifs pour 2006–2007

Demeurer un service efficace au service de la collectivité

- › Signer une convention de collaboration avec le Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles de Belgique (C.I.A.O.S.N.) afin de formaliser les échanges existants.
- › Publier les actes du colloque portant sur « les offres de guérison », colloque organisé par le CIC conjointement avec la faculté de droit de l'Université de Genève et l'Observatoire des religions en Suisse.
- › Organiser une journée de travail intercantonale consacrée aux statuts juridiques octroyés aux organisations religieuses ainsi qu'aux législations adoptées en matière de prosélytisme religieux dans les cantons romands.
- › Alimenter le site Internet du CIC en textes juridiques pertinents et en liens utiles.
- › Développer des solutions pour la conservation des informations contenues dans les sites Internet des églises, mouvements et entreprises à caractère spirituel, religieux ou ésotérique.
- › Mener des actions éducatives auprès de la jeunesse dans un souci de prévention.
- › Créer de nouveaux supports didactiques utiles aux écoles et aux associations.
- › Renforcer encore les relations avec les universités en intervenant dans des formations continues, des journées d'étude et en participant à des projets de recherche.

© 2006

Centre intercantonal
d'information
sur les croyances (CIC)

Direction de projet et rédaction
Nicole Durisch Gauthier,
Brigitte Knobel

Conception graphique et réalisation
izein, Genève

Impression
Imprimeries Réunies Lausanne s. a.

Centre intercantonal
d'information sur les croyances
et sur les activités des groupements
à caractère spirituel,
religieux ou ésotérique

Boulevard Helvétique 27
CH — 1207 Genève

T +41 22 735 47 50

F +41 22 840 08 58

E info@cic-info.ch

I <http://www.cic-info.ch>